

Généralités et observatoire des nouveautés

INFORMATIONS

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

NIVEAU :

📖 Initiation

DATES :

📅 18 juin 2026

DURÉE :

🕒 1,0 jour (7,0 heures)

FORMAT :

📍 Présentiel

PRÉREQUIS :

Aucun, formation accessible dès l'âge de 10 ans.
Cependant, la tenue vestimentaire des participants est à adapter, afin de bénéficier d'une certaine aisance physique, nécessaire pour effectuer les exercices au sol.

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Émargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Université interdépartementale de Picardie (dépt 02-60-80) – 18 juin 2026 Atelier 33 - CEI400A - Gestes de premiers secours

COMPÉTENCES PÉDAGOGIQUES :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Répondre à la réglementation obligatoire par la loi précisée par le décret N°2021-469 du 19 avril 2021, paru au Journal Officiel du 20 avril 2021, visant à créer le statut de citoyen sauveteur, lutter contre l'arrêt cardiaque et sensibiliser aux gestes qui sauvent.
- Être capables d'assurer sa propre sécurité, celle de la victime et de toute autre personne et transmettre au service de secours d'urgence les informations nécessaires à son intervention
- Réaliser les gestes qui sauvent
- Réagir face à une hémorragie externe et installer la victime dans une position d'attente adaptée.
- Réagir face à une victime en arrêt cardiaque et utiliser un défibrillateur automatisé externe (DAE)

FORMATEURS



Madame Alexandra ROBERVAL

CONTENU

- Savoir Agir en tant que sauveteur citoyen
- Savoir Protéger et agir face une alerte aux populations
- Savoir alerter
- Savoir agir face à :
 - Une obstruction brutale des voies aériennes
 - Une hémorragie
 - La perte de connaissance
 - L'arrêt cardiaque
 - Un malaise
 - Une brûlure
 - Une plaie
 - Un traumatisme des os ou articulations

VALIDATION

Un certificat de compétence est attribué à chaque personne ayant suivi activement l'ensemble de la formation.

Le certificat est reconnu par les services de l'état.